



DELIBÉRATION N°80
CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 MAI 2024

DEL 2024.05.29/80

Thème :

FINANCES

Objet :

Demande de subventions – Canal Gaillard

Convocation :

Date: 22/05/2024

Affichage: 22/05/2024

Nombre de membres du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 27

Nombre de suffrages

exprimés : 32

Le **mercredi 29 MAI 2024** à 18h00 le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Michèle SKRIPNIKOFF, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Émilie GENOUX DESMOULINS, Claire BARNÉOUD, Hervé BOULAIS, Patrick MICHEL, René MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Marie SOUBRANE, Christophe OSTI, Stéphane SIMOND, Christian FERRUS, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Maud GADÉ, Renaud PONS, Sandrine CORDIER, Catherine VALDENNAIRE, Thomas SCHWARZ, Alexis LALANNE, Aurore MARCHAND, Max DUEZ, Gabriel LÉON, Aurélie POYAU

Étaient représentés :

Jean-Marc CHIAPPONI donnant pouvoir à René MICHEL
Corinne FAURE-BRAC donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Christian JULLIEN donnant pouvoir à Claire BARNÉOUD
André MARTIN donnant pouvoir à Éric PEYTHIEU
Francine DAERDEN donnant pouvoir à Aurélie POYAU

Absents excusés :

Jean-Marc CHIAPPONI, Corinne FAURE-BRAC, Christian JULLIEN, André MARTIN, Francine DAERDEN

Absents :

Lou AFRICAIN

Secrétaire de séance :

Émilie GENOUX DESMOULINS

-
- VU** la délibération du Conseil municipal n DEL 2017.11.08/165 du 8 novembre 2017 décidant de la réalisation d'une première tranche de travaux de sécurisation des berges du canal Gaillard sur une longueur de 200 ml ;
- VU** la délibération du Conseil municipal n DEL 2018.11.14/172 du 14 novembre 2018 décidant de soumettre l'inscription du chemin longeant le canal Gaillard au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) ;
- VU** la délibération du Conseil municipal n DEL 2019.03.27/053 du 27 mars 2019 décidant de la réalisation d'une deuxième tranche de travaux de sécurisation des berges du canal Gaillard sur une longueur de 120 ml ;
- VU** la délibération du Conseil municipal n DEL 2020.02.26/043 du 26 février 2020 décidant de la réalisation d'une troisième tranche de travaux de sécurisation des berges du canal Gaillard sur une longueur de 88 ml ;
- VU** la délibération du Conseil municipal n DEL 2021.04.21/92 du 21 avril 2021 décidant de la réalisation d'une quatrième tranche de travaux de sécurisation des berges du canal Gaillard sur une longueur de 180 ml ;
- CONSIDERANT** la pertinence de poursuivre ces travaux visant à assurer la continuité de l'itinéraire inscrit au PDIPR ;
- CONSIDERANT** les propositions de sécurisation du chemin formulées par l'ASA du canal Gaillard ;
- CONSIDERANT** le coût de ces travaux estimé à un montant de 33 300 € HT ;
- CONSIDERANT** la programmation de ces travaux entre la coupure du canal à l'automne 2024 et la mise en eau au printemps 2025 ;
- CONSIDERANT** les travaux de la commission « Finances et Affaires Générales » réunie le 27/05/2024,

AR Prefecture

005-210500237-20240529-2024_05_80-DE

Reçu le 05/06/2024

Publié le 05/06/2024

Ceci expose

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'approuver la réalisation de cette cinquième tranche de travaux de sécurisation des berges du canal Gaillard ;
- D'approuver le plan de financement suivant :

Département (50%)	16 650 €
Autofinancement (50%)	16 650 €
Total	39 355.00 €

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

FINANCES DEL 2024.05.29/80

PUBLIÉE LE : **05 JUIN 2024**

Le Maire,

Arnaud MURGIA

